

**DECISION N° 115-2022**  
**Portant validation de devis de la société INTERSPORT pour le remplacement de matériel sportif**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis n°D072200046 de la société INTERSPORT concernant le remplacement de matériel sportif ;

Considérant que la proposition de la société INTERSPORT est la mieux-disante ;  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis de la société INTERSPORT pour le remplacement de matériel sportif d'un montant de 2 224,14 € HT.